

Une offre clé en main

Parce que le développement des compétences est un enjeu majeur dans un environnement sans cesse en mouvement, les représentants de votre profession ont identifié pour vous une offre de formation sur mesure autour de cinq thématiques: data journalisme, écriture journalistique, outils gestion des données, sécurité et vidéo/image.

Ces formations sont dispensées par des organismes spécialisés:

CFPJ, Club de la presse de Bretagne, EMI-CFD, ESJ PRO, IJBA, INA, MEDIAMED, M2I Formation, Rue89 Formation, Samsa.fr.

Pour en bénéficier :

• Consultez l'ensemble des offres proposées sur <https://www.afdas.com/particuliers/services/financement/pigistes/offre-cle-en-main-pigistes-1>

• Choisissez votre formation et contactez l'organisme pour constituer votre dossier.

BESOIN D'UNE INFORMATION COMPLÉMENTAIRE ?

Nos conseillers sont à votre écoute du lundi au vendredi de 9h00 à 17h30 01 44 78 34 23*

* Numéro non surtaxé.

Contacts

Plateforme d'accueil téléphonique

0144 78 34 23 du lundi au vendredi de 9h à 17h30

Siège social Délégation Île-de-France

66, rue Stendhal – CS 32016
75990 Paris Cedex 20
01 44 78 34 16
pigistespresse@afdas.com

Délégation Auvergne- Rhône-Alpes

Espace Confluence
3, cours Charlemagne
CS 60038
69286 Lyon Cedex 02
04 72 00 23 00
lyon@afdas.com

Délégation Provence-Alpes- Côte d'Azur, Corse

40, boulevard de Dunkerque
CS 70522
13471 Marseille Cedex 02
04 91 99 41 98
marseille@afdas.com

Délégation Occitanie

Immeuble le Thèbes
68, Allée de Mycènes
34000, Montpellier
04 91 99 34 53
montpellier@afdas.com

Bureau de Toulouse

Centre d'affaires Multiburo
59, allée Jean Jaurès
31000 Toulouse
05 67 31 45 06
toulouse@afdas.com

Délégation Nouvelle-Aquitaine

74, rue Georges Bonnac
Les Jardins de Gambetta
Tour 2 – 2e étage
33000 Bordeaux
05 56 48 91 80
bordeaux@afdas.com

Délégation Centre-Ouest

19, rue des Veyettes
35000 Rennes
02 23 21 12 60
rennes@afdas.com

Bureau de Nantes

Centre d'affaires Buro Club
2, rue de Crucy
44000 Nantes
02 23 21 12 60
nantes@afdas.com

Bureau d'Orléans

Centre d'Affaires Regus Orléans Coligny
Immeuble Val de Loire
4, passage de la Râpe
45000 Orléans
02 23 21 12 60
orleans@afdas.com

Délégation Hauts-de-France, Normandie

Immeuble le Vendôme
50, rue Gustave Delory
59000 Lille
03 20 17 16 80
lille@afdas.com

Bureau de Rouen

Centre d'affaires Regus - 2e étage
72, rue de Lessard
76100 Rouen
02 77 41 20 57
rouen@afdas.com

Délégation Grand Est, Bourgogne-Franche-Comté

8, rue Gustave Adolphe Hirn
CS 90180 - 67005 Strasbourg Cedex
03 88 23 94 70
strasbourg@afdas.com

Bureau de Dijon

Maison des entreprises
6, allée André Bourland
21000 Dijon
03 80 77 85 90
dijon@afdas.com

Antenne de l'Île de La Réunion

Centre d'affaires de la SEMIR
14, rue de Guadeloupe
ZA Foucherolles
97490 Sainte-Clotilde
02 62 92 10 43
reunion@afdas.com

Afdas.

OPÉRATEUR DE VOS COMPÉTENCES

Culture
Communication
Médias
Loisirs

Journalistes rémunérés à la pige*

Quel que soit votre besoin en formation, une solution adaptée vous est proposée.



C'est tout un art
de développer ses
compétences

* Journalistes pigistes de la presse écrite, des agences de presse et de la presse en ligne.

Journalistes pigistes de la presse (écrite, en ligne et agences de presse), vous bénéficiez des dispositions de l'accord signé par les partenaires sociaux en 2016.

À ce titre, l'Afdas peut vous aider à faire le point sur vos compétences, vous orienter professionnellement et financer des stages de perfectionnement, de reconversion ou la validation des acquis de vos expériences.

1. VOUS PERFECTIONNER ET DÉVELOPPER VOS COMPÉTENCES

Optez pour des formations courtes et modulables. Ces formations se déroulent sur plusieurs jours ou semaines et peuvent être diplômantes ou certifiantes. Selon le cas, elles peuvent être financées grâce aux dispositifs Plan de formation ou Période de professionnalisation.

<https://www.afdas.com/pigistes/>

Conditions d'accès :

Être titulaire de la carte de presse en cours de validité le jour de la demande de formation (prise en compte de la carte provisoire délivrée par la CCIJP avec la mention article R7111-9).

Pour faciliter vos recherches, consultez l'offre clé en main sur <https://www.afdas.com/entreprises/services/professionnaliser/trouver-une-formation/offre-deformation-cle-en-main>

2. VOUS RECONVERTIR OU VISER UNE QUALIFICATION

Pour vous perfectionner, changer d'activité ou de secteur professionnel, acquérir un diplôme ou une qualification supérieure, choisissez une formation longue. Votre demande sera présentée à la commission paritaire de la presse écrite et des agences de presse et sera étudiée dans le cadre du congé individuel de formation (CIF).

Conditions d'accès:

Justifier d'un volume d'activité, en qualité de pigiste, de 24 mois consécutifs ou non, attesté par au moins 2 années de cartes de presse (hors année en cours).

3. LE COMPTE PERSONNEL DE FORMATION, UN DROIT UNIVERSEL

Il vous permet de construire ou de sécuriser votre parcours professionnel tout au long de votre vie active, de bénéficier d'un bilan de compétences, ou encore de valider votre expérience professionnelle grâce à la validation des acquis de l'expérience (VAE). Les formations diplômantes ou certifiantes auxquelles vous avez accès sont retenues notamment par la branche professionnelle de la presse. L'ensemble des formations éligibles sont recensées sur le site officiel du compte personnel de formation :

www.moncompteactivite.gouv.fr

Conditions d'accès:

Avoir capitalisé des heures sur son compte personnel de formation.

Plus d'information sur notre site internet www.afdas.com rubrique pigistes.

4. UN POINT CARRIÈRE POUR DÉFINIR VOTRE PROJET PROFESSIONNEL

Le conseil en évolution professionnelle est un accompagnement individuel qui vous permet de planifier des actions pour élaborer une stratégie d'évolution professionnelle.

<https://www.afdas.com/particuliers/services/conseilcarriere/cep>

Le bilan de compétences, accessible depuis janvier 2017 dans le cadre du CPF, vous aide à formaliser vos compétences et à réfléchir à votre parcours professionnel.

<https://www.afdas.com/particuliers/services/conseilcarriere/bilan-de-competences>

+ d'infos

Nos conseillers sont à votre disposition au 01 44 78 34 23*
Pour plus d'information : www.afdas.com

Inscrivez-vous à la newsletter sur :
www.afdas.com/pigistes/newsletter

Télécharger l'accord pigistes sur notre site internet rubrique « documents » :

<https://www.afdas.com/documents/formulairesafdas-et-note-dinformation/pigistes/accordpigistes-2016.pdf>

* Numéro non surtaxé.